



Luttes sociales,
Engagement central

Procès-verbal

de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 14 juin 2017,
à la salle Marcel-Pepin,
Centre Saint-Pierre. Montréal

PRÉSENCES

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Manon Perron, secrétaire générale
Patrice Benoît, trésorier
Charles Sainte-Marie, 1^{er} vice-président

Conseil syndical

Kim Boyer, CASS
Richard Bousquet, environnement et développ. durable
Madeleine Ferland, éducation
Michèle St-Denis, solidarité internationale
Geneviève Lapointe, condition féminine
Judith Huot, santé et services sociaux
Patrick St-Pierre, droit au travail
Normand Marc Croteau
Arianne Carmel-Pelosse, jeunes
Ramatoulaye Diallo, immigration et relations ethnocultur.

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Elle souligne particulièrement le décès de madame Sylvie Joly, salariée du Service de la syndicalisation de la CSN, qui a milité ardemment entre autres, dans le dossier de Couche-Tard.

1. OUVERTURE

La présidente souhaite la bienvenue à cette première assemblée générale après le congrès de la CSN. Sans faire de retour sur le congrès, nous pouvons quand même avancer que des propositions adoptées ou à adopter auront des incidences sur le travail du conseil central. La présidente salue le geste de Félix Sylvestre qui s'est présenté à la 3^e vice-présidence de la CSN. Elle félicite tous les délégué-es qui ont pris part aux débats, tant en plénière qu'en atelier. La contribution de tous est importante parce que cette prise de parole et, évidemment, l'attitude d'écoute et d'ouverture qui doit l'accompagner, est essentielle à notre vie démocratique.

Le congrès qui vient de se terminer s'est déroulé dans un contexte difficile. Ce soir, nous ferons nos débats et nous vous informerons de ce que l'on a discuté en équipe, pour pouvoir continuer à jouer notre rôle d'appui aux luttes syndicales, sociales et politiques.

La CSN et le conseil central doivent continuer à jouer leur rôle historique dans le paysage syndical de résistance, de contestation et de combativité si on veut changer le monde dans

lequel nous vivons afin qu'il soit plus juste et équitable. Ces difficultés ne nous feront jamais baisser les bras face aux patrons qui souhaitent mettre à mal nos conditions de travail, face à la classe dominante, le fameux 1% des plus riches et des plus puissants et face aux gouvernements qui modèlent les politiques pour répondre à leurs désirs et leurs besoins. Même si les défis qui nous attendent sont grands, j'ai confiance que nous saurons nous serrer les coudes pour relever chacun d'entre eux. Parce que la combativité et la solidarité, ça nous connaît. Sur ce, bonne assemblée !

2. APPEL DES ÉLU-ES

Manon fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical. Elle indique aux délégué-es que Suzanne Audette est absente en raison de ses vacances estivales. Celle-ci est à l'extérieur du pays.

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD

Manon souligne que personne du Nunavik et de la Baie James n'est avec nous ce soir.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
 2. Appel des élu-es
 3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie James
 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 2017
 6. Admission des visiteuses et des visiteurs
 7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es
 8. Affiliation des nouveaux syndicats
 9. Conflits et mobilisations
 - ✓ invité : Jean Lacoursière, président du SEE du collège Stanislas
 10. Impacts des résultats du vote d'allégeance sur notre organisation
 11. Poursuite du mandat de la 2^e vice-présidence
 12. États financiers
 13. Avis d'élection :
 - ✓ CASS
 - ✓ comité de mobilisation
 - ✓ comité de surveillance
 14. Élections au comité sur la structure salariale :
 - ✓ Postes à combler pour représenter la FP, la FNC, la FIM et la Construction
 15. Divers
 - ✓ Élections municipales
 - ✓ Annonces
- Verre de l'amitié**

Amendement

**Il est proposé par Simon Turbide
appuyé par Arianne Carmel-Pelosse**

De déplacer le point 11 (poursuite du mandat de la 2^e vice-présidence) avant le point 9 (conflits et mobilisation)

Rejeté

2^e amendement

**Il est proposé par Richard Bousquet
appuyé par Lyne Lepage**

De déplacer le point 11 (poursuite du mandat de la 2^e vice-présidence) après le point 9 (conflits et mobilisation)

Adopté

Que l'on adopte l'ordre du jour tel qu'amendé.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 MAI 2017

**Il est proposé par Benoît Lacoursière
appuyé par Marc Garon**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 2017, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Robert Poisson
appuyé par Éric Mallette**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Richard Ledoux, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Richard Ledoux
Appuyé par Louise Archambault**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es suivants :

| | |
|--|--------------------------|
| S des chargées et chargés de cours de l'UdeM - CSN | Michaël Séguin AGO |
| SEE du Centre hospitalier de l'Université de Mtl – CSN | Nathalie Dalpé AGO |
| SEE du Centre hospitalier de l'Université de Mtl – CSN | Daniel Dulude AGO |
| SEE du Centre hospitalier de l'Université de Mtl – CSN | Robert Valiquette AGO |
| SEE du Centre hospitalier de l'Université de Mtl – CSN | Claude Talbot AGO |
| SEE du Centre hospitalier de l'Université de Mtl – CSN | Guylaine Gagnon AGO |
| STT du CSSS Jeanne-Mance – CSN | Louise Desrochers AGO |
| STT du CSSS Jeanne-Mance – CSN | Sébastien Gagné AGO |
| STT du CSSS Jeanne-Mance – CSN | Karl Bissonnette AGO |
| STT du CSSS Jeanne-Mance – CSN | Rachid Hamdouny AGO |
| STT du CSSS Jeanne-Mance – CSN | Normand Marc Croteau AGO |
| STT du CSSS Jeanne-Mance – CSN | Alain Croteau AGO |
| STT du CSSS Jeanne-Mance – CSN | Frantz Delice AGO |
| STT du CSSS Jeanne-Mance – CSN | Roxanne Cuerrier AGO |
| STT de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (CSN) | Jean-Marc Daoust AGO |
| STT de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (CSN) | Patrick Magoon AGO |
| SEE de la Société des casinos du Québec (CSN) | Stéphane Larouche AGO |
| SEE de la Société des casinos du Québec (CSN) | José Oliveira AGO |
| SEE de la Société des casinos du Québec (CSN) | Carmelina Santoro AGO |
| SEE de la Société des casinos du Québec (CSN) | Riccardo Scopelleti AGO |
| SEE de la Société des casinos du Québec (CSN) | Diane Chatelain AGO |
| SEE de la Société des casinos du Québec (CSN) | Steve Gauthier AGO |
| SEE de la Société des casinos du Québec (CSN) | Jimmy Ducharme AGO |
| STT Loisirs de la Ville de Laval (CSN) | Xavier Corbeil AGO |
| STT Loisirs de la Ville de Laval (CSN) | Mathieu Dufresne AGO |

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Manon Perron fait la présentation des syndicats à affilier.

**Il est proposé par Marie-Hélène Plourde
Appuyé par Richard Bousquet**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine le syndicat suivant :

- ✓ Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Lallemand Solutions Santé–CSN, oeuvrant dans la manufacture et la distribution de produits naturels et pharmaceutiques et dans la production de bactéries, affilié à la FC. (60 salarié-es)

ADOPTÉ

9. CONFLITS ET MOBILISATION – INVITE : JEAN LACOURSIERE, PRESIDENT DU SEE DU COLLEGE STANISLAS

Manon Perron accueille Jean Lacoursière qui présente à l'assemblée générale la situation difficile au collège Stanislas.

Depuis le début des négociations, l'employeur est en demande sur plusieurs aspects de la convention collective. De plus, il menace de faire appel à la sous-traitance, malgré une clause de protection d'emploi. Ce sont une trentaine de personnes qui sont menacées de perdre leur emploi. Le président du syndicat nous explique que la vision du collège s'est transformée au fil des années pour devenir une « business ». Tout porte à croire que le patron négocie de mauvaise foi depuis le début. Fait à noter, selon la conseillère au dossier, l'institution bénéficie d'importantes subventions du gouvernement d'un peu plus d'un million de dollars. Pour contrer les visées de la direction du collège, le syndicat tente de sensibiliser les parents et le conseil d'administration aux réels enjeux de cette négociation.

À la suite de cette présentation, des échanges suivent. Les délégué-es offrent leur appui au syndicat qui mène sa lutte pour le renouvellement de la convention collective et la préservation des emplois existants.

Proposition d'appui SE du collège Stanislas-CSN

Attendu que pendant que le Syndicat des employé-es du collège Stanislas tente de négocier le renouvellement de sa convention collective venant à échéance le 30 juin prochain, l'employeur menace d'avoir recours à de la sous-traitance;

attendu que la convention collective comporte une clause de protection contre la sous-traitance;

attendu que l'employeur évoque des difficultés financières laissant planer la menace de compressions de 400 000 \$ pouvant atteindre 600 000 \$ alors que le syndicat a reçu un avis contraire;

attendu que si l'employeur va de l'avant, il mettra à pied environ 30 personnes, des hommes et des femmes travaillant au collège depuis de nombreuses années;

attendu que le Syndicat des employé-es met tout en œuvre dès maintenant pour mobiliser la communauté de l'établissement et les syndicats affiliés du conseil central.

**Il est proposé par Yvette Podkhlebnik
Appuyé par Chantal Morin**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses syndicats affiliés à soutenir la lutte du SE du collège Stanislas qui se bat pour le maintien d'emplois, notamment en signant la pétition du syndicat prévue à cet effet ainsi que celle mise en ligne par un groupe de parents.

<http://www.mesopinions.com/petition/enfants/maintenir-service-interne-maintenance-college-stanislas/30839>

ADOPTÉ

11. POURSUITE DU MANDAT DE LA 2^E VICE-PRESIDENCE

Manon Perron commence la présentation de ce point en faisant état des statuts et règlements qui permettent à la 2^e vice-présidente, Suzanne Audette, de terminer son mandat même si son syndicat n'est plus affilié à la CSN à la suite du vote d'allégeance qui vient de se tenir dans le réseau de la santé et des services sociaux. Elle rappelle que cette disposition des statuts et règlements est le fruit d'une importante réflexion dans le mouvement qui a été résolue lors du 35^e congrès du conseil central. En effet, le comité d'orientation de la CSN s'était penché sur différentes facettes de la représentation syndicale en abordant l'enjeu de la légitimité d'une ou un élu à poursuivre son mandat lorsqu'il ou elle perd son syndicat.

La procédure prévue dans les statuts et règlements oblige également les instances intermédiaires à agir en toute transparence entre les congrès, l'instance suprême. Ceci nous amène à exposer les raisons politiques qui nous motivent à faire une telle recommandation :

Dans le contexte de réorganisation du conseil central, tous seront mis à contribution. Nous devons pouvoir compter sur l'expérience acquise par Suzanne. L'équipe a décidé de se serrer les coudes, les membres de l'exécutif seront sollicités dans cette démarche.

De plus, le mouvement des femmes est traversé par des bouleversements aussi importants que ceux que nous connaissons à la CSN. La Table des groupes de femmes de Montréal et la Table de concertation de Laval en condition féminine se sont fait couper leur financement de façon draconienne et la FFQ traverse une crise sans précédent. Suzanne est à pied d'œuvre depuis plusieurs mois pour appuyer ces groupes.

Aussi, nous croyons que Suzanne peut jouer un rôle-clé dans le prochain maraudage. Nous devons aller rechercher son syndicat. Si elle doit retourner dans son syndicat, elle sera étiquetée par le SCFP et n'aura pas une aussi grande liberté d'action.

Enfin, en préparation du prochain congrès nous jugeons que son bilan sera important pour nous aider à tracer des orientations pour l'avenir et tirer des leçons de l'épreuve que nous venons de traverser.

Après cette présentation, les délégué-es sont nombreux à prendre place devant les micros. Plusieurs militantes et militants se prononcent en défaveur de la recommandation du comité exécutif. Bon nombre de délégué-es provenant de la FSSS prennent la parole pour indiquer qu'ils et elles seront contre cette recommandation compte tenu de la position prise lors d'un débat semblable lors du conseil fédéral de la fédération. Les responsables des fronts de luttes du conseil syndical qui avaient enregistré leur dissidence ont exposé leur point de vue contre la poursuite du mandat de la 2^e vice-présidence. D'autres délégué-es ont exprimé leur appui à la recommandation du conseil syndical.

Le débat s'est poursuivi jusqu'à ce que plus personne ne soit aux micros et que la recommandation soit mise aux voix.

Proposition du conseil syndical

Attendu que les pertes de membres liées au vote d'allégeance dans le secteur de la santé et des services sociaux conduiront à une diminution considérable des membres affiliés au conseil central;

Attendu qu'il est impératif que le conseil central puisse compter sur tous les membres élu-es afin de mener à bien le repositionnement de notre organisation et la consolidation de l'équipe de travail à la suite de l'annonce de la diminution de nos effectifs, prenant effet au mois de septembre 2017;

Attendu que le conseil central a terminé l'adoption des orientations du présent mandat à son assemblée générale du mois de septembre 2016;

Attendu que le résultat du vote d'allégeance a eu aussi pour conséquence qu'une membre de l'exécutif et qu'une autre du conseil syndical ont perdu leur syndicat pour des raisons indépendantes de leur volonté;

Attendu que selon l'article 40 d) des statuts et règlements, adopté au 35^e congrès « qu'un ou un membre peut compléter son mandat si elle ou il le désire, sur recommandation du comité exécutif au conseil syndical, la décision du conseil syndical doit être entérinée par l'assemblée générale »;

Attendu que cette disposition fait suite aux travaux issus du 62^e congrès de la CSN à l'effet de confier un mandat au comité d'orientation « d'ouvrir une réflexion éthique sur la question de la représentation syndicale et pour faire les recommandations appropriées au prochain congrès » ayant donné lieu à des modifications aux statuts et règlement en ce sens;

Attendu que tout élu-e du conseil syndical et de l'exécutif obtient sa légitimité du vote des délégué-es au congrès, expression suprême de la confiance de tous les syndicats peu importe leur secteur d'appartenance;

**Il est proposé André Carignan
Appuyé par Geneviève Lapointe**

Que l'assemblée générale du conseil central entérine la recommandation du conseil syndical à l'effet de permettre à la deuxième vice-présidence de poursuivre son mandat jusqu'au 37^e congrès en juin 2019.

**Il est proposé Maxime Vallée-Landry
Appuyé par Arianne Carmel-Pelosse**

De poursuivre l'assemblée générale comme le prévoit l'article 21 des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Question préalable demandée sans poursuivre les interventions.

**Proposé par Louise Archambault
Appuyé par Diane Provost**

REJETÉ

Vote secret

**Proposé par Arianne Carmel-Pelosse
Elle reçoit l'appui de plus de 25 % des délégué-es**

Frédéric Bernier, Michèle Delsemme, Ariane Pelletier et Angelo Vendetti agissent comme scrutateurs et scrutatrices.

Après le vote, il est annoncé que la proposition est

REJETÉE

**Il est proposé Roxanne Cuerrier
Appuyé par Louise Desrochers**

De détruire les bulletins de vote.

ADOPTÉ

12. ÉTATS FINANCIERS

Patrice invite Maxime Vallée-Landry et Félix Sylvestre, du comité de surveillance, à se joindre à lui pour la présentation des états financiers. Après avoir présenté les états financiers se terminant le 31 décembre 2016, Félix Sylvestre fait la lecture du rapport du comité de surveillance.

Des questions de précision sont posées et des échanges suivent la présentation

**Il est proposé par Karl Bissonnette
Appuyé par Lamia Salhi**

De recevoir le rapport du comité de surveillance sur les finances, lequel recommande l'adoption des états financiers au 31 décembre 2016.

ADOPTÉ

En terminant, le trésorier, Patrice Benoît remercie le comité de surveillance et souligne son bon travail.

13. AVIS D'ÉLECTION

Dominique annonce que lors de l'assemblée générale intercalaire qui se tiendra les 6 et 7 septembre, il y aura élections aux postes suivants :

- responsable du CASS
- comité de mobilisation
- comité de surveillance
- 2^e vice-présidence

14. ÉLECTIONS AU COMITÉ SUR LA STRUCTURE SALARIALE

Manon Perron informe l'assemblée que l'exécutif propose de repousser cette élection lors de l'assemblée générale intercalaire. Nous relancerons les fédés au cours de l'été, et il y aura une proposition lors de l'assemblée générale intercalaire pour pouvoir commencer les travaux.

Nous ajournons l'assemblée sans avoir traité des points suivants :

- Impacts des résultats du vote d'allégeance sur notre organisation
- Élections au comité sur la structure salariale
 - ✓ Postes à combler pour représenter la FP, la FNC, la FIM et la Construction
- Divers
 - ✓ Élections municipales
 - ✓ Annonces

15. DIVERS

- Malgré le fait que les annonces n'ont pas été faites faute de temps, nous les inscrivons au procès-verbal.

15 juin : Invitation au 5 à 7 du Comité Chômage de l'Est de Montréal qui souligne son 30^e anniversaire, au rez-de-chaussée de la CSN

18 juin : Marche pour la justice et la dignité pour tous les immigrants, immigrantes et réfugié-es, à 14 h, au Parc Nelson-Mandela.

28 juin : Assemblée de consultation et d'échanges sur les élections municipales qui se tiendront cet automne, à 18 h 30, à la CSN.

17, 18 et 19 août : Université populaire des NCS, à l'UQAM

20 août : Défilé de Fierté Montréal, rassemblement à midi, près de René-Lévesque Ouest et Drummond

Le comité droit au travail et le conseil central ont préparé des formations sur la campagne pour un salaire minimum à 15 \$/l'heure. La formation dure environ 40 minutes. Ces formations seront disponibles dès l'automne, si vous êtes intéressé-es contactez Nathalie Belleau ou Patrick St-Pierre.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Richard Bousquet
appuyé par Roger Davidson**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 22 h 30.

Dominique Daigneault
Présidente

Manon Perron
Secrétaire générale

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 110
Femmes : 51
Hommes : 59
Officiel-les : 107
Substituts : 3*